

**Extrait du Registre des délibérations
du bureau du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 19

Séance du 3 SEPTEMBRE 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 13

M. LOGEL, Mme WEISS, M. SIBLER, Mme CABIROL DE SAINT GEORGES,
M. SCHLOSSER, M. MEYER-KUHN, M. BERTRAND, M. ISEL, M. PREVOT,
M. RICHERT, M. WEISBECKER, M. WINLING, M. MERG.

Absents : 6

M. WITTMER, M. ATZENHOFFER, M. BABILON, M. GOETZ, M. HAAS,
(excusés) ; M. MARTIN.

DEL. N° 011/2007Bureau

**OBJET : SUBVENTIONS « CLASSES DECOUVERTES »
SEMINAIRE DE JEUNES A WALBOURG**

- *VU la demande de subvention du 9 juillet 2007 du Séminaire de Jeunes de Walbourg*
 - a) *pour une sortie des élèves de 4^e à Hambourg du 28 mai 2007 au 2 juin 2007,*
 - b) *pour une sortie des élèves de la Manécanterie à Amsterdam du 16 avril 2007 au 18 avril 2007,*
 - c) *pour un séjour des élèves de 5^e en classe découverte à Villard sur Thones du 25 mars 2007 au 30 mars 2007,*
 - d) *pour une sortie des élèves de 6^e à Baden Baden le 22 janvier 2007,*
 - e) *pour une sortie des élèves de 3^e et de 4^e à Rastatt le 20 décembre 2006,*
- *VU la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,*
- *VU la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours « classes découvertes » comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*
- *VU la délibération n° 033/2006 du conseil communautaire du 20 février 2006 donnant délégations au bureau et au président,*

le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de reconduire le dispositif d'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes pour un montant de 3 € par élève et par jour, uniquement pour les élèves du territoire de la vallée de la Sauer, soit :**

. séjour « classes découvertes » à Hambourg : 21 élèves pendant 6 jours

(21 x 6 x 3 € = 378 €) ;

. séjour « classes découvertes » à Amsterdam : 8 élèves pendant 3 jours

(8 x 3 x 3 € = 72 €)

. séjour « classes découvertes » à Villard sur Thones : 33 élèves pendant 6 jours

(33 x 6 x 3 € = 594 €)

et de verser les subventions au foyer des élèves du Séminaire de Jeunes de Walbourg ;

.../...

- décide, au vu de sa délibération n° 002/2007 du 29 janvier 2007, de ne pas attribuer de subvention pour les sorties à Baden Baden le 22 janvier 2007 et à Rastatt le 20 décembre 2006 ;
- dit que lesdites subventions seront versées sur présentation d'un justificatif (état financier).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 07 septembre 2007
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

